

valeur ? La réponse est délicate : M. Mugnier cite l'opinion de M. Guibal qui a étudié spécialement Boyssonné. « Sa prose élégante et facile manque un peu de relief, c'est un des écueils de l'imitation cicéronienne. La grande inspiration poétique lui fait défaut ; en revanche l'élévation chrétienne de ses sentiments soutient quelques-uns de ses vers ; dans ses accents plus émus, elle trahit alors la douloureuse expérience de la vie. Souvent le poète tombe dans les vaines subtilités du mauvais goût ; ce défaut est surtout sensible dans ses poésies françaises. Néanmoins la gloire de Boyssonné reste grande ; le rang qu'il occupait parmi les hommes de son temps condamne l'oubli de la postérité. »

Les poésies françaises de Boyssonné forment trois centurries de dixains parmi lesquels il importe de signaler le dixain à Jeanne d'Arc. Les poésies latines sont, ou des hendécasyllabes, ou des élégies, ou des épîtres, ou des iambes ou enfin des odes. Elles sont, nous l'avons dit, adressées aux personnages les plus divers, notamment à Voulté, Philibert de Pingon, François Stella, Guillaume Scève, Tabouet, Pomponne de Bellièvre, Paschal, président de Savoie, Michel de Lhospital, Guillaume Pélissier, évêque de Montpellier, et nombre d'autres. Ne pouvant donner le texte intégral de toutes ces poésies, M. Mugnier a pris le sage parti de les analyser avec soin et de faire de larges citations. Il a éclairci et illustré le texte de notes nombreuses, dont la plupart sont consacrées à la biographie des correspondants de Boyssonné.

V. — L'ordre des Chartreux, aujourd'hui relativement restreint, étendait au moyen âge sa bienfaisante influence